# CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

*Véhicules particuliers sans chauffeur • Marie-Galante*

**Version 8 | Entrée en vigueur : 17 novembre 2026**

**LC LOCATION • SIRET 913 143 707 00010**

**www.lc-location.com • contact@lc-location.com**

| LES CONDITIONS ESSENTIELLES | |
|---|---|
| **Conducteurs** | 25 ans minimum et permis B depuis 3 ans |
| **Paiement** | Acompte de 30 % ; solde à la remise |
| **Caution / franchise** | 1 360 € / 1 360 € |
| **Annulation** | Gratuite jusqu'à 72 h avant le départ |
| **Carburant** | Même niveau au retour ; 20 € par barre manquante |
| **Restitution** | Tolérance de 59 minutes, puis journée supplémentaire |
| **Kilométrage** | Illimité, dans le cadre de l'usage autorisé |

À lire avant toute réservation. Les conditions particulières du devis et du contrat précisent les dates, horaires, véhicule, tarifs, options et personnes autorisées à conduire.

# SOMMAIRE

01 Objet et documents contractuels

02 Conditions d’accès et conducteurs

03 Réservation et confirmation

04 Prix, durée et kilométrage

05 Acompte, solde et paiement

06 Dépôt de garantie, assurances et franchise

07 Remise et état des lieux

08 Utilisation et interdictions

09 Entretien, panne, accident et vol

10 Restitution, carburant et propreté

11 Retard, prolongation et non-restitution

12 Annulation, modification et absence

13 Options et prestations complémentaires

14 Infractions, dommages et frais

15 Données personnelles

16 Réclamations et médiation

17 Coordonnées, loi applicable et acceptation

**ANNEXE Barème des prestations et frais**

Document contractuel applicable aux réservations conclues à compter de son entrée en vigueur. Les contrats antérieurement conclus restent soumis aux conditions acceptées lors de leur confirmation.

LC LOCATION

## 01. Objet et documents contractuels

Les présentes Conditions Générales de Location (CGL) régissent les locations de véhicules particuliers sans chauffeur proposées par LC LOCATION à Marie-Galante. Elles sont communiquées au client avant son engagement et font partie intégrante du contrat.

Le contrat comprend les présentes CGL, les conditions particulières de réservation, l'état des lieux de départ et de retour, ainsi que les options et tarifs expressément acceptés. Les conditions particulières individualisées prévalent pour les informations propres à la location, sans déroger aux dispositions impératives du droit de la consommation.

## 02. Conditions d'accès et conducteurs

Chaque conducteur principal ou supplémentaire doit être âgé d'au moins 25 ans révolus au début de la location, titulaire d'un permis B en cours de validité depuis au moins trois ans révolus et désigné nominativement au contrat. LC Location peut refuser la remise du véhicule si ces conditions ne sont pas satisfaites.

Avant remise des clés, chaque conducteur communique une copie recto verso du permis de conduire et une pièce d'identité valable ; les originaux peuvent être exigés pour vérification. Le contrat indique notamment l'identité, la date de naissance et le numéro de permis de chaque conducteur. Les permis étrangers ne sont acceptés que s'ils permettent légalement de conduire en France et satisfont aux conditions du produit d'assurance.

Il est interdit de laisser conduire une personne non désignée et non acceptée. Tout ajout de conducteur nécessite l'accord préalable de LC Location et l'application du tarif correspondant. Les règles d'éligibilité du produit d'assurance peuvent justifier le refus d'une location ou d'un renouvellement, notamment en présence d'une résiliation pour non-paiement non régularisée.

## 03. Réservation et confirmation

Le client indique ses coordonnées, le véhicule demandé, les dates et heures de location, les lieux de prise en charge et de restitution ainsi que les options souhaitées. Un devis ou une demande dans Teori ne constitue pas, à lui seul, une réservation définitive.

La réservation est confirmée après acceptation par LC Location et réception de l'acompte de 30 % selon les modalités communiquées au client. L'encaissement via Stripe n'est pas une condition exclusive : les moyens de paiement effectivement disponibles sont précisés au moment de la réservation. Les disponibilités sont confirmées par LC Location.

## 04. Prix, durée et kilométrage

Les prix sont exprimés en euros. TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts. Le prix dépend du véhicule, de la saison, des dates et de la durée. Les tarifs particuliers applicables à certaines périodes, notamment Pentecôte et le 15 août, sont communiqués avant confirmation.

La durée est comptée par périodes de 24 heures à partir de l'heure contractuelle de prise en charge. Toute période supplémentaire commencée au-delà de la tolérance de retour stipulée à l'article 11 peut entraîner la facturation d'une journée supplémentaire. Le kilométrage est illimité pour un usage conforme aux présentes CGL.

La durée initiale d'une location est limitée à 30 jours calendaires. Tout renouvellement est soumis à accord exprès, à disponibilité et à l'éligibilité assurantielle ; le produit d'assurance prévoit au maximum

deux renouvellements et 90 jours au total. Toute location successive reste soumise aux critères de souscription de l'assureur.

## 05. Acompte, solde et moyens de paiement

Un acompte représentant 30 % du prix de location est exigé pour confirmer la réservation. Le solde, soit normalement 70 % du prix de location, ainsi que les options restant à payer, est exigible au moment de la remise et avant le départ. Les modes de règlement admis sont ceux annoncés au client préalablement à son engagement.

Les sommes supplémentaires exigibles en fin de location ne sont facturées que dans les conditions prévues au contrat et sur présentation d'un décompte détaillé. Une facture ou un justificatif est délivré conformément aux obligations applicables.

## 06. Dépôt de garantie, assurances et franchise

Un dépôt de garantie de 1 360 € est requis avant le départ, normalement sous la forme d'une préautorisation bancaire. Les chèques de caution ne sont pas acceptés. La caution n'est pas un paiement et demeure distincte de la franchise d'assurance, bien que les deux montants soient ici identiques.

La franchise de référence communiquée par LC Location est de 1 360 € pour les sinistres couverts auxquels ce montant s'applique, sur la base des conditions actualisées indiquées par son courtier. Des franchises spécifiques, plafonds, exclusions ou limitations peuvent s'appliquer selon la nature du sinistre et les stipulations de l'assurance. Aucun rachat de franchise n'est proposé.

Les véhicules sont assurés dans le cadre d'un produit de location sans chauffeur distribué par Direct Auto Assurances, avec intervention d'Océaliz. La proposition d'assurance historique mentionne notamment la responsabilité civile, le vol/incendie, les dommages tous accidents et le bris de glace ; les garanties effectives restent celles de la police applicable au véhicule à la date du sinistre. La responsabilité du locataire est appréciée selon le droit applicable, les garanties et les faits établis.

Une retenue sur caution ne peut intervenir que pour des sommes exigibles et justifiées. L'autorisation bancaire est levée après contrôle de restitution, sous réserve des opérations en cours ; le délai de reconstitution du plafond disponible dépend de la banque. Un dépassement de la caution n'emporte pas automatiquement droit au prélèvement de tout montant réclamé : tout solde doit être établi et justifié.

## 07. Remise du véhicule et état des lieux

Le véhicule est remis à l'heure et au lieu convenus. La prise en charge habituelle aux ports de Grand-Bourg et de Saint-Louis est gratuite. La livraison à un hébergement et l'intervention en dehors des horaires convenus sont des prestations distinctes, facturées uniquement lorsqu'elles ont été demandées et acceptées.

Un état des lieux contradictoire est réalisé avant départ, avec, le cas échéant, des photographies, le relevé des dommages visibles, du niveau de carburant, des équipements et des accessoires. Le locataire doit signaler immédiatement toute anomalie apparente qui n'y figure pas. Il reçoit ou peut consulter les éléments constatés.

## 08. Utilisation, sécurité et usages interdits

Le véhicule est destiné exclusivement à la location de tourisme sans chauffeur, pour circuler à Marie-Galante. Tout déplacement hors de l'île est soumis à l'accord écrit préalable de LC Location et à la confirmation d'une couverture d'assurance appropriée.

Sont interdits, sauf autorisation préalable expresse et écrite de LC Location et, lorsque nécessaire, de l'assureur : taxis, VTC, ambulances, VSL, transport sanitaire, transport rémunéré de personnes, navettes et minibus à titre onéreux, location avec chauffeur, transport professionnel de marchandises, sous-location, auto-école, compétition, essais sportifs, transport pour le compte de tiers et toute activité étrangère à l'usage déclaré.

Le locataire doit respecter le Code de la route, les restrictions de circulation, les instructions de sécurité et la destination du véhicule. Sont interdits les voies non carrossables ou fermées à la circulation, la conduite sous l'emprise de substances altérant les capacités, et le transport d'une charge excédant les caractéristiques du véhicule. Il est interdit de fumer ou vapoter à bord. Le transport d'animaux nécessite l'accord de LC Location et des protections adaptées.

L'usage contraire au contrat peut entraîner des conséquences sur la garantie d'assurance, sous réserve des conditions de la police et des dispositions légales applicables.

## 09. Entretien, panne, accident et vol

Le locataire assure une utilisation prudente du véhicule, surveille les voyants d'alerte et signale immédiatement toute panne, accident, choc, tentative de vol ou vol. En cas de voyant critique ou de risque pour la sécurité, il s'arrête dans des conditions sûres et contacte LC Location avant de reprendre la route.

En cas d'accident, le conducteur établit un constat amiable lorsqu'il est possible, prend les mesures de sécurité nécessaires, relève les coordonnées des personnes impliquées et informe LC Location sans délai. Il transmet le constat ou une déclaration circonstanciée, les pièces justificatives et la copie recto verso du permis du conducteur concerné. En cas de vol ou vandalisme, il effectue les démarches nécessaires auprès des autorités et remet les documents obtenus.

Le service d'assistance est soumis aux conditions du contrat d'assurance. Les documents de 2022 font état d'une prise en charge du remorquage limitée à 150 € TTC et ne prévoient pas de véhicule de remplacement ; ces indications ne doivent pas être interprétées comme une garantie de remplacement automatique. Les interventions disponibles et leurs limites sont déterminées par l'assurance en vigueur et les circonstances.

Aucune réparation non urgente n'est commandée aux frais de LC Location sans accord préalable, sauf mesure indispensable à la sécurité. Lorsque le véhicule devient indisponible sans faute du locataire, les suites de la location sont déterminées conformément au droit applicable et au service effectivement fourni.

## 10. Restitution, carburant et propreté

Le locataire restitue le véhicule, les clés, documents et équipements à la date, à l'heure et au lieu convenus. Un état des lieux de retour est réalisé, si possible contradictoirement, pour constater l'état extérieur et intérieur, le carburant et les équipements. L'usure normale liée à une utilisation conforme n'est pas facturée comme un dommage.

Le véhicule doit être restitué avec le même niveau de carburant qu'au départ, mesuré sur la jauge à huit barres et noté sur l'état des lieux initial. En cas de niveau inférieur, le barème contractuel est de 20 € par barre manquante, présenté comme frais de remise à niveau et de traitement. Le décompte du nombre de barres manquantes est indiqué au client ; les frais sont appréciés selon les règles applicables à la proportionnalité et à la transparence des prix.

Le véhicule doit être restitué dans un état de propreté normal. L'option « Nettoyage Sérénité », facturée 30 €, couvre le nettoyage courant ; elle ne couvre pas les salissures exceptionnelles, les dégradations, les taches importantes ni les odeurs persistantes. Hors option, des frais de remise en état peuvent être appliqués en cas de véhicule anormalement sale, selon le barème communiqué et l'état constaté. Les niveaux de nettoyage ne se cumulent pas pour une même prestation.

## 11. Retard, prolongation et non-restitution

Toute prolongation doit être demandée avant l'heure de restitution prévue et acceptée expressément par LC Location, sous réserve de disponibilité et des conditions d'assurance. Aucune prolongation tacite n'est acquise.

Une tolérance de 59 minutes est accordée après l'heure contractuelle de retour. À partir de la 60e minute de retard, une journée supplémentaire peut être facturée au tarif applicable, sans préjudice de la réparation d'un dommage distinct effectivement justifié. Le véhicule doit être ramené au lieu convenu ; les frais liés à un retour non autorisé ne sont dus que s'ils ont été annoncés contractuellement et sont justifiés.

## 12. Annulation, modification, non-présentation et rétractation

L'annulation reçue au moins 72 heures avant l'heure contractuelle de prise en charge est gratuite : l'acompte encaissé est remboursé intégralement. Pour une annulation reçue moins de 72 heures avant cette heure, l'acompte de 30 % est conservé à titre d'indemnité d'annulation ; le seul fait d'annuler n'entraîne pas la facturation du solde de location non effectué.

La demande d'annulation doit être communiquée par écrit, notamment par e-mail, afin de permettre de dater sa réception. La non-présentation du client sans annulation préalable est traitée comme une annulation tardive, dans la limite de l'acompte prévu, sous réserve des droits légaux applicables et des circonstances établies.

Toute modification de dates, d'horaires ou de véhicule nécessite l'accord de LC Location ; elle peut modifier le prix et la disponibilité. Pour les locations de voiture prévues à une date ou pendant une période déterminée, le droit de rétractation de 14 jours applicable à certains contrats à distance est exclu par l'article L.221-28, 12° du Code de la consommation. La politique d'annulation ci-dessus reste applicable.

## 13. Options et prestations annexes

Les options sont facultatives et facturées uniquement si elles ont été commandées et acceptées, sous réserve de disponibilité. Les sièges et rehausseurs sont sélectionnés selon les caractéristiques de l'enfant ; leur installation et leur bonne utilisation doivent être vérifiées avant le départ.

| OPTION | PRIX / UNITÉ |
|---|---|
| **Conducteur supplémentaire** | 15 € par location |
| **Nettoyage Sérénité** | 30 € par location |
| **Siège bébé** | 25 € par équipement et par location |
| **Rehausseur** | 15 € par équipement et par location |
| **Supplément hors horaires** | 20 € par intervention convenue |
| **Livraison à l'hébergement** | 15 € par service de livraison |
| **Remise aux ports de Grand-Bourg / Saint-Louis** | Gratuite |

## 14. Infractions, dommages et frais complémentaires

Le conducteur reste responsable des infractions qui lui sont imputables conformément au droit applicable. LC Location peut communiquer les informations légalement requises aux autorités compétentes. Les amendes et sanctions personnelles ne sont pas transférées au loueur par le seul effet du contrat.

Tout dommage, équipement manquant ou nettoyage exceptionnel fait l'objet d'un constat et d'un décompte. Les frais effectivement facturables sont annoncés au client, documentés et proportionnés ; les montants ne sont pas présumés exigibles en l'absence de constat ou de fondement contractuel. Aucune facturation automatique et forfaitaire de dommages non constatés n'est prévue.

Barème de nettoyage exceptionnel, lorsqu'il est applicable à la prestation constatée : extérieur 40 € ; extérieur intensif 50 € ; intérieur 50 € ; intérieur intensif 120 €. Ce barème décrit des niveaux distincts et non cumulables pour une même partie du véhicule. L'état et la prestation nécessaires sont explicités lors du retour. Les réparations de dommages matériels sont établies selon les pièces justificatives et les garanties applicables.

## 15. Données personnelles

LC Location traite les données nécessaires aux demandes, réservations, vérification des conducteurs, contrats, facturation, dépôts de garantie, sinistres, infractions et réclamations. Teori est utilisé pour la gestion des dossiers. Les coordonnées peuvent être conservées pour le suivi de la relation commerciale, selon la durée indiquée dans la politique de confidentialité.

Les copies des permis et pièces d'identité sont en principe conservées pendant douze mois au maximum après la dernière location concernée, sauf nécessité légale, assurantielle ou contentieuse justifiée. Les contrats, factures et documents comptables suivent leurs durées légales propres. Les contraintes techniques des prestataires et leur politique de conservation sont prises en compte.

Le client peut exercer ses droits, notamment d'accès, de rectification et d'effacement lorsqu'ils s'appliquent, par e-mail à contact@lc-location.com. Informations complètes : https://lc-location.com/confidentialite. Une réclamation peut être adressée à la CNIL.

## 16. Réclamations et médiation de la consommation

Toute réclamation est adressée préalablement à LC Location par e-mail à contact@lc-location.com ou par courrier au siège social. En cas de différend non résolu après réclamation écrite préalable et sous réserve des conditions de recevabilité, le consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation.

Médiateur désigné : Société de la Médiation Professionnelle (SMP), Alteritae, 5 rue Salvaing, 12000 Rodez. Site : https://www.mediateur-consommation-smp.fr/. La médiation est distincte des procédures de réclamation auprès de l'assureur. Les droits de recours du consommateur sont préservés.

## 17. Identité, loi applicable et acceptation

LC LOCATION — SIREN 913 143 707 — SIRET 913 143 707 00010 — siège social : Résidence Pierre Antonius, bâtiment 06, logement 622, boulevard Général de Gaulle, 97110 Pointe-à-Pitre, Guadeloupe. Site : https://lc-location.com — e-mail : contact@lc-location.com.

Les présentes CGL sont soumises au droit français. Tout litige relève des juridictions légalement compétentes, sans restriction des droits du consommateur. La version applicable est celle remise au client avant sa confirmation de réservation et acceptée lors de la conclusion du contrat.

LC LOCATION

# ANNEXE | BARÈMES CONTRACTUELS

Les montants ci-dessous sont ceux communiqués par LC Location pour son activité. Ils doivent également figurer dans l'information tarifaire précontractuelle lorsque leur application est envisageable.

| POSTE | BARÈME |
|---|---|
| **Caution / préautorisation bancaire** | 1 360 € |
| **Franchise de référence annoncée** | 1 360 € (selon sinistre et garantie applicables) |
| **Acompte de réservation** | 30 % du prix de la location |
| **Annulation avant 72 h** | 0 € ; remboursement intégral de l'acompte |
| **Annulation moins de 72 h** | Conservation de l'acompte de 30 % |
| **Retour à partir de 60 min de retard** | Une journée supplémentaire |
| **Carburant manquant** | 20 € par barre (jauge de 8 barres) |
| **Nettoyage extérieur anormal** | 40 € |
| **Nettoyage extérieur intensif** | 50 € |
| **Nettoyage intérieur anormal** | 50 € |
| **Nettoyage intérieur intensif** | 120 € |

État des lieux contradictoire et justificatifs à l'appui. Les forfaits de nettoyage constituent des niveaux de prestation distincts ; le nettoyage ordinaire souscrit en option n'inclut pas les salissures exceptionnelles.

Informations d'assurance : les garanties et éventuelles franchises spécifiques sont celles prévues au contrat d'assurance applicable. Le document historique de 2022 ne vaut pas attestation de garanties actualisées pour l'ensemble de la flotte.

Édition du 17 novembre 2026 • Document destiné aux clients de LC Location.